

GUIDE AFFILIATION

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES LANDES

SAISON 2025-2026

FÉDÉRATION LANDES

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



FÉDÉRATION LANDES

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT
LANDES

usep
Landes



Sommaire

01.

Qui sommes-nous?

02.

S'affilier à la Ligue

03.

Les services liés
à l'affiliation

04.

Les tarifs

05.

Procédure d'affiliation

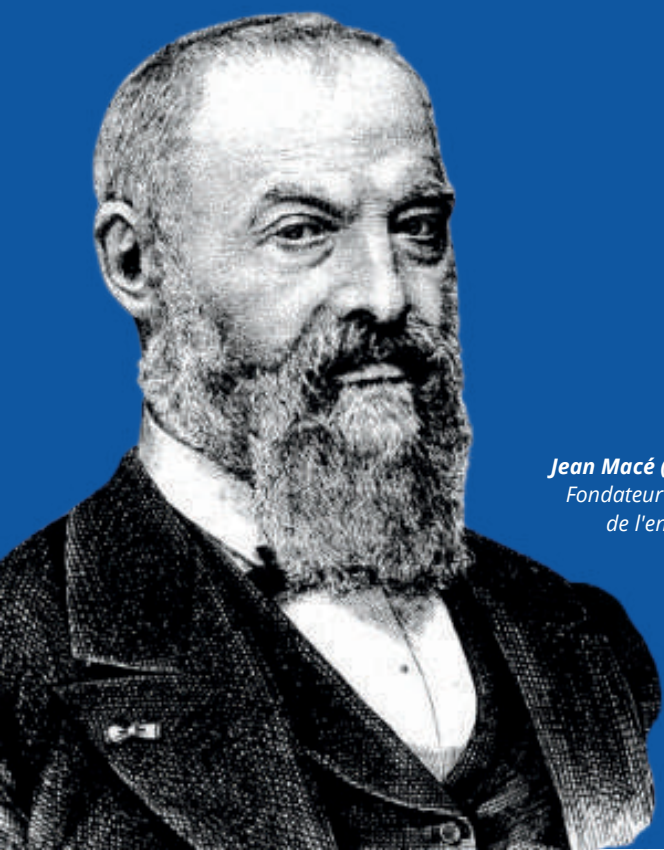
06.

Nos rendez-vous

01.

Qui sommes nous?

Estimant « l'éducation au suffrage universel » indispensable pour garantir la démocratie, Jean Macé, journaliste républicain, crée la Ligue française de l'enseignement en 1866. Aujourd'hui, la Ligue de l'enseignement est présente sur l'ensemble du territoire français par l'intermédiaire de **102 fédérations départementales, 13 unions régionales, près de 20 000 associations affiliées et 1 500 000 adhérents.**



Jean Macé (1815-1894)
Fondateur de la Ligue
de l'enseignement



DANS LES LANDES

La Ligue de l'enseignement des Landes est une fédération départementale de la Ligue de l'enseignement, mouvement d'éducation populaire. Ancrée dans le territoire landais, cette structure associative œuvre au quotidien pour promouvoir la citoyenneté, la solidarité, la laïcité et l'émancipation individuelle et collective, en lien étroit avec les acteurs locaux : collectivités, établissements scolaires, associations et citoyens.



233
Associations
et structures
affiliées



13.400
Adhérents



30
Salariés ETP

“

Notre chemin à tous, gens de la Ligue,
est forcément le même :
faire penser ceux qui ne pensent pas
faire agir ceux qui n'agissent pas ;
faire des hommes et des citoyens.

”



02.

S'affilier à la Ligue

**Vous partagez nos
valeurs,
Vous souhaitez faire
grandir vos projets,
Vous souhaitez
travailler en
coopération avec les
acteurs du territoire,
pour faire société,
ensemble,
Rejoignez-nous !**

- 1. Etre faiseur de territoire :** Participer aux dynamiques territoriales collectives, à la vie des communes dans les Landes ; coopérer pour développer des projets.
- 2. Intégrer un réseau local, départemental et national :** Agir collectivement pour faire entendre la voix des associations et bénéficier d'un réseau de partenaires.
- 3. Faire grandir ses projets :** Bénéficier de l'appui de la fédération d'associations dans ses nombreux domaines de compétences, et de la mutualisation des moyens au sein du réseau.
- 4. Contribuer au mouvement d'idée :** la Ligue est reconnue comme un interlocuteur majeur du monde associatif et du monde éducatif auprès des pouvoirs publics. Ce sont les associations qui la rejoignent qui lui donnent cette légitimité.
- 5. Défendre et faire vivre les valeurs fortes que sont :** la laïcité, la citoyenneté, la démocratie, la diversité, la solidarité, l'égalité et l'émancipation.



L'affiliation

On parle d'affiliation pour les personnes morales et les collectifs. Selon son objet et la nature de ses activités, chaque structure se voit proposer l'affiliation complémentaire soit à l'Ufolep pour les structures à objet sportif hors scolaire, soit à l'Usep pour les associations scolaires sportives du 1er degré.

Les associations : Associations Loi 1901, reconnues d'utilité publique ou d'intérêt général, employeuses ou non, clubs sportifs, associations scolaires.

Les structures de l'Economie Sociale et Solidaire : Coopératives, SCOP, SCIC, fondations, mutuelles, entreprises agréées ESUS, entreprises adaptées, ESAT, SIAE.

Les structures d'accueil et d'enseignement : Crèches, haltes garderies, écoles, collèges, lycées, établissements d'enseignement supérieur.

Les collectivités : Mairies, agglomérations, communautés de communes.

Les juniors associations : Les juniors associations habilitées par le RNJA.



L'adhésion

On parle d'adhésion pour les personnes physiques qui rejoignent la Ligue de l'enseignement soit par le biais de leurs associations, soit individuellement. Lorsque l'on adhère en complément à l'Ufolep ou à l'Usep, l'adhésion comprend alors une « licence sportive ».

Les membres des associations affiliées : les personnes physiques qui rejoignent la Ligue de l'enseignement par le biais de leurs associations (qui sont donc affiliées).

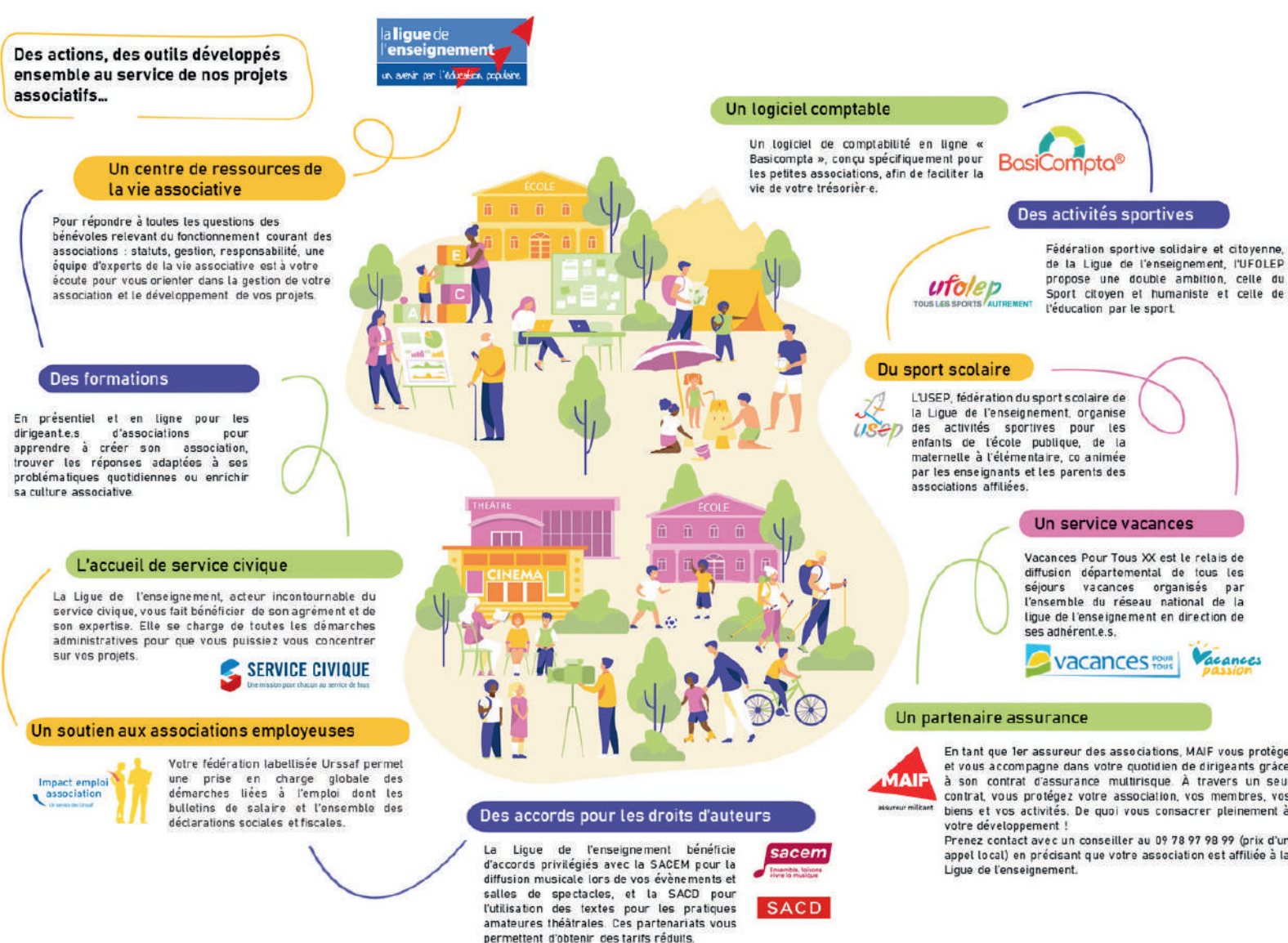
Les individuels : L'adhésion individuelle concerne toute personne qui s'engage aux côtés de la Ligue de l'enseignement, sans être rattachée à une association affiliée et/ou participe à des activités.

Chaque carte d'adhésion accorde des droits de vote pour l'association au sein des gouvernances de la Ligue de l'enseignement.

03.

Les services liés à l'affiliation

Rejoindre la fédération c'est contribuer et bénéficier des services développés (mutualisation de l'agrément service civique, outils de gestions associatifs, centre de ressources pédagogiques...)



1. L'offre d'accompagnement



Un lieu d'écoute et de conseils

- Notre équipe vous accompagne tout au long de la vie associative : création d'association, aide à la rédaction et à la modification de statuts, vie statutaire, comptabilité ...



Un soutien aux projets et aux financements

- Nous aidons les associations dans leur dépôt de dossier *Fonds de Développement à la Vie Associative (FDVA2)*.



Une mise en réseau d'acteurs

- Nous aidons les associations à nouer des liens avec les acteurs territoriaux : réseau associatif départemental et Guid'asso.
- Conférences, festivals, formations ..., l'adhésion donne accès à une vie militante dynamique et stimulante.



Des formations complètes

- Un programme de formations gratuites vous apprend à gérer votre association.



L'agrément Service Civique

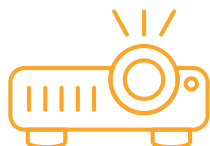
- Nous mettons à disposition notre agrément, nous définissons le projet d'accueil avec vous, aidons au recrutement et formons volontaires et tuteurs.

2. L'offre de mise à disposition



Des salles à votre disposition

- Nous mettons à disposition nos salles pour vos réunions, sous réserve de disponibilité.



Du matériel en prêt

- Enceintes, micros, écran, vidéoprojecteur, ordinateurs ...

3. L'offre socio-culturelle



SACEM/SACD

- Accompagnement dans les démarches et tarif réduit.



Tarif réduit sur nos actions

- Dans le cadre de Rencontres en Grande Lande nos adhérents bénéficient du tarif réduit.
- Sur nos actions éducatives et citoyennes à retrouver sur notre Parcours citoyen.

4. L'offre numérique



Des formations au numérique

- Nous proposons un accompagnement au numérique : prise en main, réseaux sociaux, site internet, communication ...



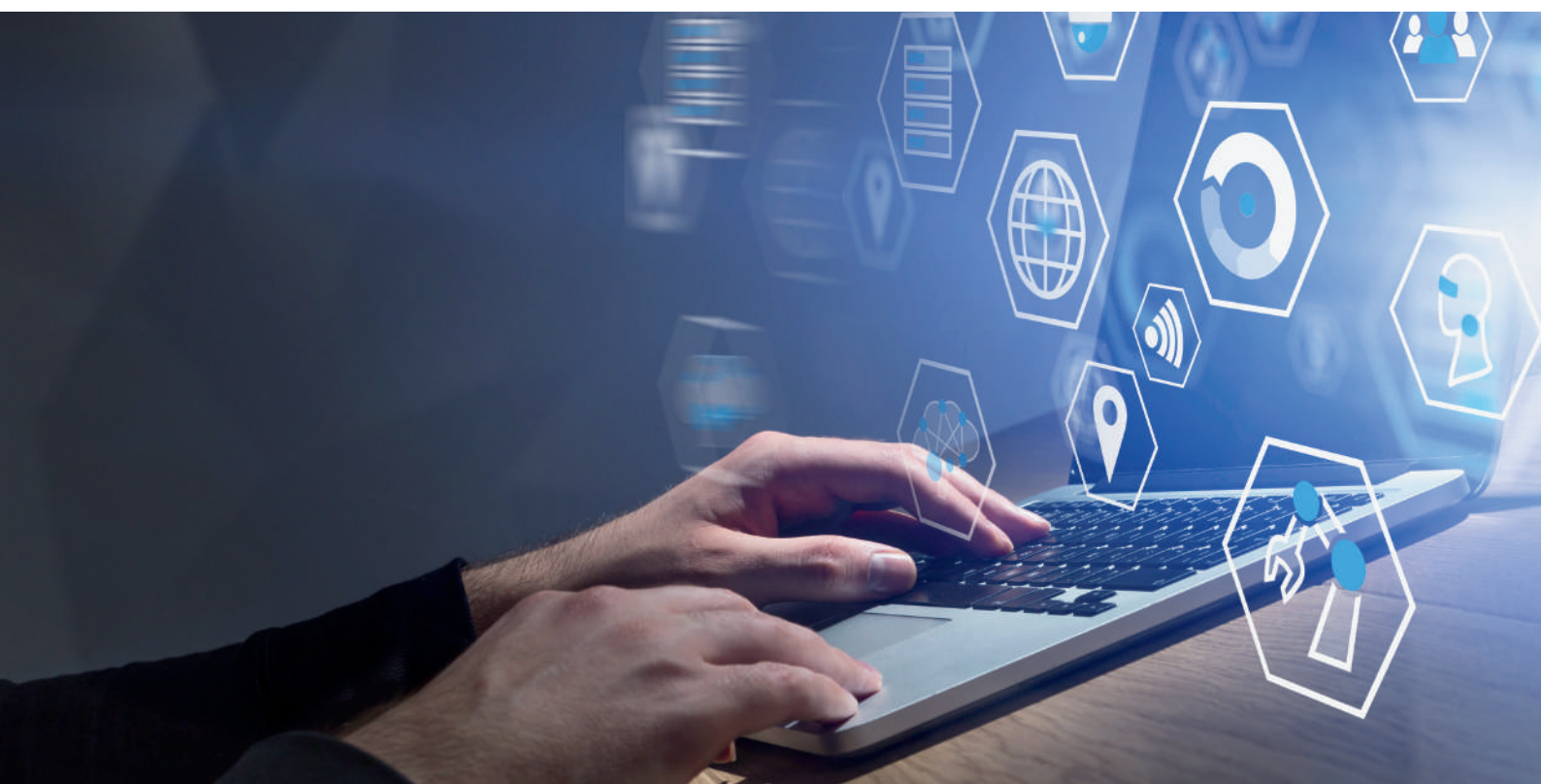
Une plateforme de gestion

- Notre plateforme Affiligue vous permet de gérer vos adhérents et votre affiliation en ligne simplement.



Un accompagnement en communication pour vos projets

- La Ligue de l'enseignement propose à ses associations affiliées un accompagnement en communication, incluant la création graphique (affiches, visuels, logos, etc.) ainsi que l'optimisation de leur présence sur les réseaux sociaux (stratégie de publication, animation des pages, développement de la visibilité en ligne).



5. **OPTION Basicompta : le logiciel de comptabilité**

BasiCompta® est un logiciel de comptabilité dédié aux associations non fiscalisées.

BasiCompta est un logiciel développé par AWA et proposé par la Ligue de l'enseignement à ses associations affiliées à un tarif préférentiel intégrant un accompagnement. Il s'adresse tout particulièrement aux dirigeants et trésoriers des associations n'ayant pas ou peu de connaissances dans le domaine de la comptabilité. Il simplifie la fonction de trésorier.

Logiciel en ligne spécifiquement conçu pour les associations, BasiCompta® vous automatisera l'édition des documents indispensables à la bonne gestion de votre association.

Les avantages

- Saisir les pièces comptables très simplement. On retrouve les libellés propres aux associations en quelques clics
- Bénéficier d'un journal permettant de visualiser, rechercher et modifier n'importe quelle pièce
- Editer automatiquement le compte de résultat au format Cerfa, nécessaire pour les demandes de subventions
- Editer automatiquement le bilan comptable de l'association
- Réaliser un suivi de sa comptabilité par action (école de sport, loto, ...)
- Suivre les soldes bancaires
- Gérer les amortissements
- Saisir des charges et produits constatés d'avance
- Faciliter le transfert de la comptabilité d'un trésorier à un autre
- Accessible en ligne, il ne nécessite pas d'installation particulière sur les ordinateurs. Seule une connexion internet est indispensable pour son utilisation
- Avoir l'aide de la Ligue de l'enseignement sur demande

Comment ça marche ?

- Contacter votre référent sur le territoire : Ligue de l'enseignement des Landes—0558063132
- Ouverture d'un compte TEST (1 mois de période d'essai)
- Formation de 3h00 OFFERTE
- Accompagnement et suivi tout au long de votre utilisation par la Ligue de l'enseignement des Landes

Combien ça coûte ?

- Coût d'accès au logiciel pour les associations affiliées : 50€ (coût annuel, maintenance incluse).
- 30€ pour la formation la première année seulement. Cette formation est OFFERTE pour les associations affiliées.



L'assurance :

L'APAC n'étant plus l'interlocuteur Assurance des associations affiliées pour la saison 2025/2026, les associations affiliées et leurs adhérents ne bénéficieront plus des garanties APAC à compter du 1er novembre 2025. Il convient donc que les associations souscrivent des garanties d'assurance adaptées auprès d'un autre assureur à compter de cette date.



En tant que mouvement d'éducation populaire, nous vous invitons à vous rapprocher d'une assurance partageant nos valeurs de solidarité, et de faire confiance à un groupe mutualiste, plutôt qu'à des assureurs à but capitalistique.

La MAIF : Un partenaire pour les associations



Depuis longtemps engagée aux côtés de la Ligue de l'enseignement, MAIF est le premier assureur dédié au secteur associatif. Son expertise du monde associatif et son réseau de conseillers spécialisés, basés exclusivement en France, lui permettent de répondre précisément aux besoins des associations.

Groupama : Des solutions d'assurance à venir

Au niveau régional, la Ligue de l'enseignement est en négociation avec Groupama pour vous proposer un offre complémentaire et des solutions adaptées à vos besoins. Plus d'informations à venir.



Les services liés à l'affiliation

BASE	page 8	offre d'accompagnement	INCLUS
	page 9	offre de mise à disposition	INCLUS
	page 9	offre socio-culturelle	INCLUS
	page 10	offre numérique	INCLUS
OPTION	page 11	BasiCompta : Logiciel compta	50€/an

04.

Les tarifs AFFILIATIONS

ASSOCIATION SCOLAIRE ET JEUNE

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

GRATUIT

ASSOCIATION LOI 1901⁽¹⁾

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

78.80 €

soit 6.60€/mois

Cotisation nationale de 58.30€

Part départementale de 20.50€

ETABLISSEMENT SCOLAIRE ET STRUCTURE NON ASSOCIATIVE

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la fédération

93.30 €

soit 7.80€/mois

Cotisation nationale de 58.30€

Part départementale de 20.50€

(1) Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)

Les tarifs ADHÉSIONS

JEUNE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILÉE ⁽¹⁾

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique

2.22 €

soit 0.19€/mois

Cotisation nationale de 1.87€

Part départementale de 4.67€

ADULTE MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AFFILÉE ⁽¹⁾

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique

6.54 €

soit 0.55€/mois

Cotisation nationale de 1.87€

Part départementale de 4.67€

À TITRE INDIVIDUEL (NON RATTACHÉ À UNE ASSOCIATION AFFILIÉE)

- Offre accompagnement
- Offre de mise à disposition
- Offre socio-culturelle
- Offre numérique
- Droit de vote à l'AG de la
fédération

5 €

soit 0.42€/mois

Cotisation nationale de 2.50€

Part départementale de 2.50€

(1) L'affiliation de l'association est obligatoire pour pouvoir adhérer .
Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)



Tarifs

TARIFS	
AFFILIATION DE VOTRE STRUCTURE	
• Association scolaire de jeunes et Junior Association	GRATUIT
• Association loi 1901	78.80 € soit 6.60€/mois
• Etablissement scolaire et structure non associative	93.30 € soit 7.80€/mois
ADHÉSION DE VOS MEMBRES ⁽¹⁾	
• Jeune ou enfant	2.22 € soit 0.19€/mois
• Adulte	6.54 € soit 0.55€/mois
ADHÉSION À TITRE INDIVIDUEL	
	5 € soit 0.42€/mois

(1) L'affiliation de l'association est obligatoire pour pouvoir adhérer .
Deux adhésions minimum par association (Membres du Bureau)

05.

Procédure d'affiliation

Nous vous rappelons que la gestion des affiliations sur internet est devenue obligatoire. Vous trouverez ci-contre les procédures à suivre pour vous affilier sur la plateforme Affiligue.

Toutefois, pour vous accompagner sereinement vers cette transition numérique, nous maintenons la possibilité de votre affiliation par courrier si vous le souhaitez.

Contact :

Alexandra CUZACQ

Agent d'accueil et affiliation

05.58.06.31.32

contact@laligue40.fr

RÉ-AFFILIATION PAR INTERNET (PRIORITAIREMENT)



01 Rendez-vous sur www.affiligue.org.



02 Renseignez votre identifiant et mot de passe de dirigeant d'association (si vous ne les avez pas, contactez la Ligue de l'enseignement des Landes).



03 Modifiez les informations, imprimez, datez et signez le document.



04 Téléversez le document scanné sur Affiligue, ou envoyez le par mail, par courrier ou encore déposez-le à la Ligue de l'enseignement des Landes.

Vous pouvez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.



01 Vérifiez, modifiez et complétez les informations du formulaire d'affiliation que nous vous avons adressé.



02 Faites dater et signer le document par le/la Président/e de l'association.



03 Déposez ou envoyez le document à la Ligue de l'enseignement accompagné du bon de commande et du règlement de l'affiliation.

Lorsque la fédération aura validé votre demande, vous pourrez commencer à gérer vos demandes d'adhésions en ligne.

L'apéro des assos

Nous vous proposons de venir nous rencontrer autour d'un verre le **jeudi 18 septembre dès 17h30** à la Ligue de l'enseignement des Landes. L'occasion de découvrir qui nous sommes, de partager entre associations sur vos actions et vos actualités. **Un temps informel et convivial !**

S'inscrire:



Alisson FERNANDEZ

Déléguée Vie associative,
Jeunesse et Citoyenneté
afernandez@laligue40.fr
05.58.06.31.32

06.

Nos rendez-vous

La Ligue de l'enseignement propose tout au long de l'année des temps de rencontre, d'échange et de formation à destination des associations affiliées. Ces rendez-vous sont autant d'occasions pour renforcer les liens entre acteurs associatifs, favoriser la montée en compétences des bénévoles, et accompagner concrètement la vie associative au quotidien.

Les formations

Des formations spécifiques seront également organisées, notamment à destination des bénévoles, pour les aider à mieux comprendre leur rôle, leurs responsabilités, et acquérir les outils nécessaires à la gestion de leur structure. Une session de formation sur le logiciel Basicompta sera également proposée afin de faciliter la gestion comptable des associations.



Contact

Ligue de l'enseignement
Fédération des Landes
91 impasse Joliot Curie
40280 Saint-Pierre-du-Mont
05 58 06 31 32
contact@laligue40.fr

WWW.LALIGUE40.FR